

FORMATION UNIX/LINUX : AUTOMATISER L'ADMINISTRATION AVEC SHELL

La formation Unix/Linux : Automatiser l'administration avec Shell sur 3 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec la réalisation de script Shell dans le but d'automatiser et de fiabiliser l'administration de systèmes Unix et Linux. De l'utilisation de base de Shell à l'utilisation de ses outils avancés, vous aurez une vue d'ensemble du mode de fonctionnement de l'interpréteur

PROGRAMME

1/ Le Shell : Introduction globale

- Comprendre le rôle du Shell
- Les divers Shell et leurs fonctions

2/ Se servir du Shell en mode interactif

- Commandes, mode vi et mode fc : Rappels
- Paramétrer le rappel de commandes
- Utiliser les jokers
- Appréhender la protection des caractères spéciaux
- Gérer les redirections
- Remplacer des commandes
- Vue d'ensemble des caractères spéciaux

3/ Scripts Shell : Rôles et enjeux

- Les scripts : présentation et grands principes
- Gérer les commentaires
- Exécuter et mettre en place un script
- Appréhender les options du Shell
- Afficher des messages : écho, print (ksh)

4/ Appréhender les variables de Shell

- Les variables : vue d'ensemble
- Connaître les variables d'environnement
- Fichier .profile : fichier de démarrage
- Configurer un script
- Saisir les données et l'instruction read
- Remplacer des variables
- Utiliser les tableaux : KornShell Unix

5/ Comprendre et effectuer des instructions de contrôle

- Instruction "If" : alternative
- Exit status : code retour
- Les diverses alternatives entre opérateurs
- Utiliser la commande test
- Le choix multiple avec "case"
- Les boucles While, until et for
- Break et continue pour faire des sauts inconditionnels

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1590 euros

3 jours

IXU10

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Savoir automatiser et fiabiliser des travaux répétitifs
- Développer plus efficacement qu'en programmation traditionnelle
- Connaître les instructions clés du langage de script
- Maîtriser les différentes facettes des interpréteurs

PRE-REQUIS

- Connaître les commandes de base des systèmes Unix
- Connaître les commandes de base des systèmes Linux

PUBLIC CONCERNE

- Administrateur
- Développeur d'applications
- Utilisateur avancé

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

25/01/2021, 07/06/2021, 06/09/2021, 08/11/2021,
Paris

25/01/2021, 07/06/2021, 06/09/2021, 08/11/2021,
Lille

10/05/2021, 25/10/2021,

Lyon

25/05/2021, 02/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



6/ Appréhender les alias et fonctions

- Les alias : présentation générale (ksh)
- Visualiser les alias particuliers
- Script de sous-programme
- Fonction de Sous-programme
- Partager des données
- Utiliser des bibliothèques de fonctions

7/ Arithmétique et Shell

- La commande Expr en arithmétique
- Arithmétique en Ksh (Korn Shell)
- Utiliser des boucles de comptage

8/ Connaître les expressions régulières de Shell

- La commande grep : principe et utilisation
- Connaître les méta caractères des expressions
- Grep : déployer les expressions régulières
- Visualiser les possibilités offertes par grep

9/ Comprendre et manipuler des chaînes de caractères

- La commande Expr pour manipuler des chaînes
- Appréhender les expressions de variables
- Typeset : extraire des chaînes
- Distinguer les commandes basename et dirname

10/ Administrer les différents fichiers de Shell

- Introduire des données dans le script
- Rediriger des données
- Définir le séparateur de champs : IFS
- Redirection des entrées/sorties d'un script
- Lire un fichier dans une boucle
- Redirection des entrées/sorties en Korn Shell

11/ Programmation multi-tâches de Shell

- Vue d'ensemble des commandes de gestion de processus
- Programmation parallèle avec Shell
- Regrouper des commandes
- Utiliser les variables \$ et !
- Gérer les signaux : trap et kill
- Comprendre les groupes de processus
- Effectuer un échange de données par tube nommé
- Appréhender les verrous et les coprocessus

12/ Panorama de commandes clés

- La commande Eval : réinterpréter une commande
- La commande Select : gérer des menus (ksh)
- La commande Getopts : décodage d'options de script
- Utiliser les commandes what, xargs et tput

13/ Se servir du filtre sed dans Shell

- Sed : principes et mode de fonctionnement
- Appréhender les commandes sed
- Utiliser les expressions régulières dans sed
- Les sous-expressions : présentation globale

14/ Awk : Se servir du processeur de texte

- Mode de fonctionnement de awk
- Visualiser la structure d'un programme awk
- Connaître les critères
- Connaître les variables prédéfinies
- Panorama des variables et expressions
- Utiliser les tableaux
- Appréhender les instructions
- Visualiser les fonctions prédéfinies

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

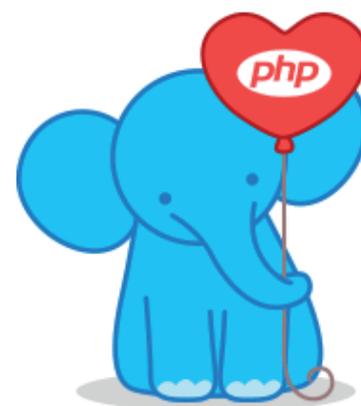
ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75